

# COHABITATION INTERGENERATIONNELLE SOLIDAIRE

## La MFP et Cohabilis officialisent leur partenariat

**La MFP et Cohabilis ont signé une convention cadre de partenariat et de coopération visant à promouvoir et développer la cohabitation intergénérationnelle solidaire dans la Fonction publique.** Après signature de cet accord, les mutuelles MFP pourront proposer à leurs adhérents, jeunes de moins de 30 ans et seniors de 60 ans ou plus, un nouveau service de « partage d'un logement » sur des bases solidaires.

La MFP a choisi de s'investir dans cette démarche aux côtés de Cohabilis dont les structures, présentes sur 42 départements, en métropole et outremer, s'engagent à :

- rencontrer chaque personne intéressée par la cohabitation intergénérationnelle solidaire (senior et jeune), notamment pour s'assurer de la bonne compréhension et de l'acceptation du caractère solidaire du projet,
- constituer les binômes selon les profils et attentes,
- s'assurer du caractère modeste des contreparties financières échangées,
- vérifier la qualité des locaux.

### **Une solution parfaitement adaptée aux besoins des retraités de la Fonction publique et des jeunes agents publics**

Pour la MFP, si la Cohabitation intergénérationnelle solidaire répond bien aux attentes des agents publics retraités, elle apporte également une solution à de jeunes stagiaires de la Fonction publique, dont certains connaissent leur affectation à la dernière minute, ou encore aux jeunes recrues dont les revenus ne permettent pas de se loger dignement, en métropoles notamment.

Pourraient également être intéressés par cette forme de cohabitation les agents publics de moins de 30 ans, déjà installés professionnellement et familialement, mais devant changer de région pour une période limitée (stage, mobilité professionnelle transitoire).

### **Un concept plus que jamais d'actualité**

Eprouvée - elle existe depuis plus de 15 ans -, cette forme d'habitat permet de lutter contre l'isolement tant des jeunes que des seniors et de rassurer leurs familles, tout en contribuant à la maîtrise du budget des cohabitants. Par leur présence rassurante, les moments partagés, les éventuels menus services rendus, accueillant et accueilli ont, à juste titre, le sentiment d'être utile à l'autre. Cela répond à un besoin de certains seniors (« *Le fait qu'il y ait juste une présence, un sourire, c'est énorme. Et puis ça me motive à faire plein de choses le fait de ne pas être toute seule.* ») mais également à celui de jeunes, cherchant à s'engager dans des actions solidaires concrètes (« *Cela m'a permis de continuer à être avec la personne âgée comme avec ma famille, cela procure un bien être* »).

### **L'apport de la MFP**

La MFP prend part à la promotion et la reconnaissance de la Cohabitation intergénérationnelle solidaire notamment en apportant son expertise en tant que membre de la Commission de labellisation, en contribuant au financement de l'étude diligentée par Cohabilis sur l'impact et le modèle économique de la cohabitation intergénérationnelle solidaire, et en participant à titre expérimental aux frais d'accompagnement des premiers binômes.

### **Contacts presse :**

**Mutualité Fonction Publique :** Laurence Tribillac  
[laurence.tribillac@mfp.fr](mailto:laurence.tribillac@mfp.fr) / 07 85 96 12 74

**Cohabilis :** Joachim Pasquet

#### À propos de ...

La Mutualité Fonction Publique – présidée par Serge BRICHET - regroupe 17 mutuelles ou unions de mutuelles professionnelles relevant des Livres I, II et III du Code de la Mutualité, issues des trois fonctions publiques - Etat, territoriale, hospitalière. Sa spécificité : son approche globale et solidaire de la protection sociale des agents publics, actifs et retraités, avec la gestion du régime obligatoire et de la complémentaire maladie et prévoyance. En 2020, les mutuelles de l'Union :

- couvrent 6,5 millions de personnes
- versent 3,5 milliards d'euros de prestations complémentaires.

Le réseau Cohabilis - présidé par Aude MESSÉAN - est la fusion des réseaux CoSI et LIS. Il regroupe près de 40 structures qui mettent en œuvre sur plus de 40 départements des solutions d'habitat partagé. Son expertise fait de lui un représentant et un promoteur majeur de la solidarité dans et par l'habitat. Il promeut différentes solutions comme la cohabitation intergénérationnelle solidaire - dont il est le pionnier -, l'habitat intergénérationnel, l'habitat inclusif dédié au handicap ou encore la cohabitation solidaire avec les réfugiés. Chaque année, ce sont près de 1 600 binômes engagés soit près de 30 000 bénéficiaires depuis sa création.